



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DU RHÔNE

LYON, LE **- 4 DEC. 2012**
NOS RÉF. AC/MC - dossier n°12-196
CONTACT Lt-colonel Alain COLLOT/C. GUILLARD
TÉLÉPHONE 04 72 84 39 35
TÉLÉCOPIE 04 72 84 39 57
COURRIEL catherine.guillard@sdis69.fr

Monsieur le secrétaire général
Syndicat SUD des sapeurs-pompiers professionnels
et des personnels techniques et administratifs du
SDIS du Rhône
19 avenue Debourg
69007 LYON

Propos lors du CCDSPV du 24/05/12

Monsieur le secrétaire général,

J'ai bien reçu votre courrier du 29 octobre 2012 relatif à des propos qui auraient été tenus lors du CCDSPV du 24 mai 2012.

Je tiens à vous préciser que la discussion engagée au CCDSPV concernait la situation individuelle particulière d'un sapeur-pompier volontaire féminin mineur qui a fait l'objet d'un acte déplacé de la part de collègues qui ne se sont pas signalés.

Les réponses apportées en séance suffisent à clore le débat sur cet acte isolé.

Je vous prie d'agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes courtoises salutations.

Colonel Serge DELAIGUE
Directeur départemental